

UNIVERSITE D'ARTOIS – FCU

Pôle FARE

9 Rue du Temple

62030 ARRAS CEDEX

03.21.60.37.54

Email : valerie.thorez@univ-artois.fr

dae@univ-artois.fr

Merci de bien vouloir nous transmettre l'ensemble des documents :

- Dossier de candidature DAEU en enseignement à distance :

Le dossier de candidature (à compléter et à signer) ainsi que les pièces à fournir sont à transmettre **par mail, en un seul envoi**, à l'adresse suivante :
dae@univ-artois.fr

- Pièces à fournir par tous les candidats :

- Dossier de candidature complété et signé
- Lettre de motivation (pourquoi le DAEU et pourquoi l'enseignement à distance)
- Justificatifs de demande de candidature à l'enseignement à distance (contrat de travail, justificatif de domicile, livret de famille, décision de la MDPH)
- Une photocopie de la carte d'identité recto verso en cours de validité
- 1 photo d'identité récente sur fond blanc de type photomaton
- Une photocopie de l'attestation de sécurité sociale à jour
- Un justificatif d'assurance responsabilité civile de l'année en cours
- Une photocopie du certificat de participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC) pour les personnes de moins de 25 ans
- A retourner signés après validation de l'inscription : Protocole Individuel de formation, contrat de formation ou convention, règlement intérieur.

• Pièces spécifiques selon votre situation :

Pour les Demandeurs d'Emploi :

- 1 avis de situation récent de France Travail

Pour les salariés :

- Une photocopie du(des) Contrat(s) de travail

Pour les personnes de nationalité étrangère :

- Peuvent s'inscrire les candidats étrangers résidant en France, titulaires d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen.

CONDITIONS PARTICULIERES POUR LES MOINS DE 24 ANS :

Pour pouvoir s'inscrire, le candidat doit :

- Avoir interrompu ses études initiales depuis au moins 2 ans
- Être âgé au minimum de 19 ans et avoir 20 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme.
- Justifier à cette même date de 2 années d'activités professionnelles ou assimilées.

Sont assimilées à une activité professionnelle donnant lieu à cotisation à la sécurité sociale :

- Le service national
- Toute période consacrée à l'éducation d'un enfant
- L'inscription à France Travail
- La participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes en recherche d'emploi ou de qualification
- L'exercice d'une activité sportive de haut niveau
- JUSTIFICATIFS A FOURNIR (selon votre parcours) :
 - Un certificat de fin de scolarité (obligatoire)
 - Un historique de France Travail (inscriptions et radiations)
 - Un historique des inscriptions à la Mission Locale
 - Les photocopies du(des) certificat(s) ou contrat(s) de travail
 - Une photocopie du livret de famille si vous avez des enfants
 - Une attestation d'inscription à un dispositif de formation professionnelle
 - Un certificat de sportif de haut niveau

Tarifs : (à régler après validation de la commission)

Pour tous les candidats (demandeurs d'emploi, salariés...) :

- 40€ de frais de gestion à l'inscription*

Auxquels s'ajoutent Les frais de formation :

- Pour les demandeurs d'emploi : financement du Conseil Régional Hauts-de-France
- 11 € de l'heure pour un financement entreprise
- 5 € de l'heure pour un financement individuel (acompte de 30% à l'inscription)
- Mobilisation du CPF possible.

*Par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université d'Artois ou virement bancaire (fournir une attestation de virement)

L'accès aux cours sera refusé à tout auditeur dont le dossier est incomplet (pièces et paiement)